

4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2022 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des

Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- La Comptabilité Nationale,
- La Banque de Données Financières,
- La Direction de l'Enregistrement,
- Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Activités

Données d'activité	2021	2022	Variation (valeur)	Variation (%)
ABIDJAN				
Nombres de clients	831 099	974 203	143 104	17,2%
Volumes produits (km³)	195 548	204 751	9 203	4,7%
Volumes facturés (km³)	138 462	150 720	12 258	8,9%
Ratio de facturation	70,8%	73,6%	2,8	4%
INTERIEUR				
Nombres de clients	841 911	928 404	86 493	10,3%
Volumes produits (km³)	118 988	127 745	8 757	7,4%
Volumes facturés (km³)	109 042	117 887	8 845	8,1%
Ratio de facturation	91,60%	92,3%	0,7	0,8%
Nombres de clients	1 673 010	1 902 607	229 597	13,7%
Volumes produits (Km3)	314 536	332 496	17 960	5,7%
Volumes facturés (Km3)	247 504	268 607	21 103	8,5%
Ratio de facturation	78,7	80,8	2,1	2,7%

A fin décembre 2022 la production totale société s'élève à 332,5 millions de m³. Elle est en hausse de 17,96 millions de m³ (+ 5,7 %) comparé à 2021.

Cette évolution est due :

- A l'accroissement de la demande ;
- A la sécurisation des forages ;
- A la mise en service de 10 unités de traitement compactes (1000 m³ /h) pour renforcer la production de 10 villes ;
- A la sécurisation de certaines usines par des groupes électrogènes.